



Comité Technique de la Gendarmerie Nationale du 26 mars 2019 Déclaration liminaire

Monsieur le président, mesdames, messieurs,

Nous profitons de ce comité technique pour revenir sur les élections professionnelles du 6 décembre 2018.

Comme vous le savez, monsieur le président, à cette occasion, les résultats électoraux ont permis à la **FSMI-FO** d'être la première organisation syndicale du ministère de l'Intérieur. Grâce au score réalisé, aujourd'hui, les personnels civils de la gendarmerie sont représentés par le **SNPC/FO** au Comité Technique Ministériel.

Sur le périmètre gendarmerie, le **SNPC/FO** renforce sa place de N°1. En effet, avec un taux de participation de 67,80% le **SNPC/FO** réalise un score de 59,80% et obtient 6 sièges sur 9 au sein du Comité Technique de la Gendarmerie Nationale (CTGN). Le **SNPC/FO** réalise le meilleur score du ministère et enregistre une progression de 12 points par rapport aux élections professionnelles de 2014.

Cette reconnaissance de nos pairs vient récompenser la qualité du travail réalisée par l'ensemble des représentants du **SNPC/FO** au sein des différentes instances de dialogue social. C'est également le fruit d'un travail sérieux, honnête dans l'accompagnement de nos collègues au sein même des établissements.

Nous mesurons la portée de ce vote et le niveau de responsabilités qui en découle. Demain, face aux défis, nos collègues auront besoin d'un syndicalisme fort.

Le **SNPC/FO** sera, comme il l'a toujours été, force de propositions. Il sera également réactif contre la politique libérale menée par le gouvernement qui plonge de jours en jours nos collègues dans le désarroi !

En effet, il faut faire toujours plus avec toujours moins de moyens.

La conséquence est que certains maillons de la chaîne de soutien de la gendarmerie commencent à lâcher. Ce sont souvent des services sous-dimensionnés que des personnels civils et militaires tiennent à bout de bras. Nous rappelons, ici, **qu'il ne peut pas y avoir d'opérationnel sans soutien** et qu'il est urgent d'agir.

Nos gestionnaires n'en peuvent également plus, faisant face à des calendriers toujours de plus en plus contrains par la DHR ou les SGAMI et de facto, ont de de plus en plus de mal à répondre aux sollicitations des agents !

Face à ce constat et dans un ministère où seuls les préfets et les personnels de préfectures comptent, les personnels civils attendent un minimum de reconnaissance. Certainement plus sollicités qu'ailleurs, ils la méritent.

Rappelons que dans ce contexte difficile, nos collègues ont répondu présent pour mener à bien l'ambitieux projet Aghor@ solde.

Malheureusement toujours aucune reconnaissance et nos collègues en ont assez. Il en ont assez de constater qu'ailleurs des agents bénéficient, facilement, de changements de corps. Il en ont assez de voir d'autres personnels bénéficier d'une prime « gilets jaunes » de 200 € alors, qu'eux aussi, ont été fortement sollicités. Il en ont assez de voir qu'il ne peuvent bénéficier que de 13 postes d'APST alors qu'ailleurs c'est l'abondance. Ils en ont assez d'être le parent pauvre de ce ministère. Ils souhaitent tout simplement une égalité de traitement sur l'ensemble des périmètres. Force est de constater que nous en sommes très loin !

Cette reconnaissance attendue doit être financière et aussi axée sur de meilleurs déroulés de carrière.

Le **SNPC/FO demande:**

- la mise en place de la PRE collective au profit des personnels civils ;
- de véritables postes à responsabilités pour les personnels de CAT A et B ;
- la création d'un examen professionnel de C en B et de B en A avec reclassement sur place ;
- dans le cadre de la réforme de la filière technique, pour nos collègues de CAT C, l'accession à des postes à responsabilités au grade de CAT B. Nous demandons des postes de gérant de cercle mixte, de chef de casernement, de chef de garage et ce, d'ici la fin de l'année 2019 ;

- la mise en place d'une aide à la restauration significative pour les personnels n'ayant pas accès à un restaurant administratif ;
- une meilleure gestion des agents « stock et flux » avec une prise en compte plus rapide des avancements de grade et d'échelon.

A ce jour, de nombreux agents attendent depuis plus d'un an la prise en compte de leur avancement. Ce n'est plus acceptable !

Ce n'est plus acceptable de gérer des agents avec aussi peu de considération. Quand on pense que nous sommes à la fin de la période d'entretiens professionnels et que nous constatons encore que de nombreux N+1 notent des agents alors qu'ils n'ont pas suivi de formation. Quand on sait l'importance de l'entretien professionnel pour la carrière des agents, nous ne pouvons qu'être indignés.

Le **SNPC/FO** exige que les N+1 soient obligatoirement formés à cet exercice. Nous ne pouvons plus accepter que des supérieurs hiérarchiques directs se délestent aussi facilement de leurs responsabilités.

Enfin, le **SNPC/FO** continuera, au cours de ces quatre prochaines années, à œuvrer au profit des personnels civils et s'inscrit dans un dialogue social constructif et déterminé.

Merci pour votre écoute.